



## Conseil Scientifique et Pédagogique Séance du 21 mai 2007

**Membres présents** : BRU Marc, CADREILS Laurent, DE SAXCE Edith, FRANCOISE Yves, JESSEL Nadine, LANGLADE Gérard, LAURENCOT-SORGIUS Isabelle, LOCHON Lionel, MAULAT Yves, Pierre MOLINIER, MONTEL Jean-Marc, Pierre PRI OURET, NEDJARI Nadia, PAOLACCI Véronique, SAUTEREY Delphine.

**Membres représentés** : AMARE M-F par JAMBIN Alain, PELLEFIGUE P-Y par CHAPON Jacky, ROQUES P. par PONS Jean.

**Membres invités** : Jean-Claude AUGISTROU, Michel CARRAL, Jean-Marie CHAINET, Cécile LAHARIE, Roland POUGET, Brigitte SEGARD, Christian VALADE.

**Membres excusés** : BARELLI Armelle, DEL PUP Henri, FIGUE Elisabeth, MARCOIN Francis, TRIPIER Odile, ZARROUATI Marc

--<<<<--

C.S.P. exceptionnel lundi 21 mai 2007

« Préparation de la mise en œuvre du cahier des charges »

En préambule, **Marc Bru** indique les objectifs de la réunion. Il souhaite que la réflexion aboutisse à un schéma général de mise en œuvre du cahier des charges. Ce CSP exceptionnel doit déterminer un certain nombre de résolutions afin d'orienter le travail nécessaire à la constitution du dossier de compétence.

### Les problèmes posés par le cahier des charges vu par les formateurs de l'UPST

Voir en annexe le document présenté par **Roland Pouget**

### Commission « compétences » rectorat -IUFM

**Brigitte Segard** : La confrontation entre les différents acteurs est très utile car les points de vue sont différents (formatif pour IUF, certificatif pour rectorat)

Travail sur la base des 10 grandes compétences, chacune déclinée en quelques sous-compétences (3 ou 4)

Travail prévu : lorsqu'un visiteur ira voir le stagiaire, lorsque on évaluera le mémoire, on devra pouvoir rendre compte des compétences acquises, en cours d'acquisition ou non acquises.

**Gérard Langlade** : Prise en compte des modules didactiques ?

En vue de croiser les regards sur les compétences

**Brigitte Segard** : Synthèse de l'état des lieux sur l'ensemble des sites pour l'UP POL ; harmonisation des horaires entre les sites ; harmonisation du suivi des stages filé et groupés ; place des écrits professionnels : projets polyvalence et mémoire.

### Commission 1° degré

**Brigitte Segard** : Constat de difficulté horaire pour la formation continue du 1° degré.

Prochaine réunion : conditions de mise en place de la formation continue, et de la PET1.

**Laurent Cadreils** : La mise en place du stage filé : problème de la prise en charge de classes avant la date de prise de fonction des stagiaires

Quelle réalité de la formation continue, en T1 et T2, sachant que cette année dans la Haute-Garonne tous les stages du 3° trimestre ont été supprimés ? Lorsqu'on reporte une formation en T1 ou T2, cela n'équivaut-il pas à la supprimer ?

Quelle évaluation du stage filé au niveau national ?

Placer la pratique accompagnée en PE1 ne semble pas une bonne solution.

**Jean Pons** : Il faut inscrire les stages de formation continue dans des périodes où ils ne seront pas supprimés.

Nécessité d'avoir un descriptif de ce qui est fait en PE2 pour pouvoir assurer la continuité en PET1.

**Jacky Chapon** : Entrée par les situations de classe, posture réflexive, modules de formation

Quels moments pour ces différents aspects ?

Disciplinaire en université (L1 L2 L3)

PET1 et PET2 : éléments différés de formation initiale

**Gérard Langlade** : Penser cette progression dans la continuité sur plusieurs années ; fixer des degrés de maîtrise des compétences, notamment pour l'EOP.

Difficulté d'avoir un document opératoire pour l'ensemble des degrés, mais aussi sur l'ensemble des disciplines : partir d'une approche générale, ou disciplinaire pour généraliser ?

### Commission alternance

**Jean-Marie Chainet** : Difficulté liée au nombre de compétences, à la nécessité de penser un continuum.

Méthode de travail : travailler d'abord sur la 2° année : en relation avec le dossier de validation, quelles compétences à évaluer ?

Nécessité de distinguer la construction et l'évaluation des compétences (exemple la compétence « maîtrise de la langue » ne sera pas construite en 2° année).

Chaque fois qu'il y a communication professionnelle, il y a construction de compétences, et possibilité d'évaluation.

Éliminer ce qui peut être fait en amont et en aval de la 2° année, pour déterminer ce qui doit être fait en 2° année.

Évaluation : nécessité de donner un avis positif ou négatif ; il peut donc y avoir des déficits dans certaines compétences, mais globalement la possibilité pour un stagiaire d'être en situation professionnelle l'année suivante, avec transmission de l'état des compétences en vue de compléments en T1 et T2.

**Cécile Laharie** : Inventaire des différents stages, qu'est-ce qui peut y être appris, évalué ?

Lien avec la commission « compétences » et aussi avec la commission « ressources humaines ».

Liste des questions à résoudre pour que cette alternance puisse se mettre en place harmonieusement, en particulier la contradiction entre la formation et le fait que les stagiaires sont moyens de remplacement.

Au niveau de l'UP FCC :

Travail en cours pour mettre en relation le cahier des charges actuel (5 colonnes) de la formation générale et les compétences du nouveau cahier des charges.

Autre travail, plus lourd : état des lieux de ce qui est fait dans les différents modules, dans les différents sites ; évolution des modules dont on sait qu'ils sont à modifier, par exemple le module « 4 x 6h » et clarification des responsables des différents modules : groupe de travail à mettre en place, en articulation avec le CSP.

### Commission Formation de formateurs IUFM, réunie le 10 mai

**Cécile Laharie** : Projet évoqué : mettre en place 2 journées consécutives avec des intervenants extérieurs (Perrenoud, Bernard Rey, ...) de formation de formateurs, sur la notion de compétences : comment former, évaluer par compétences ?

Faire un travail en lien avec le portfolio et le dossier de compétences ; en vue d'un travail en parallèle et de fond.

**Marc Bru** : En fin de réunion, avoir déterminé les axes de notre travail et un certain nombre de résolutions : texte court avec grandes orientations, résolutions, affirmation de certains choix, afin d'orienter le travail  
2 grands champs de réflexion :

- moyens, dispositifs, activités, organisation de la formation (dirigée vers l'acquisition des 10 grandes compétences

- choix et orientations en matière d'évaluation, en vue de la constitution du dossier de compétences en vue de l'EQP

Grandes questions : double résolution à savoir

- la continuité, de L1-L2-L3 à T1-T2

- 50 h T1 : quelles orientations en PET1 ?

- 2° année

- Stages, accompagnement, équipes pluri catégorielles, ...
- Mémoire ou écrit professionnel
- A quelles conditions le stage filé peut-il être un véritable moyen de formation ?
- Dossier de compétences : comment seront-elles appréciées ? L'une après l'autre en les déclinant de 1 à 10 ? ou à travers des activités ? quelles compétences dans quelles activités ?
- Inscrire notre travail de formateur dans une cohérence, sans le confondre avec le travail du certificateur : notre regard porte à la fois sur le produit de formation, et le processus de formation.
- Une fois le bilan et le profil de compétences établi, de quelle façon se prononcer sur la certification du stagiaire, et arriver à avoir un jugement global ?

**Yves Maulat** : Mettre en place un dispositif d'alerte pour les stagiaires en difficulté

**Roland Pouget** : Fiche trimestrielle en provenance des établissements et groupe d'aide

**Cécile Laharie** : Mise en place pour le 1° degré

**Alain Jambin** : Renforcement poids des formateurs de terrain : quel positionnement des différents formateurs

Hierarchisation à l'intérieur des compétences, mais aussi entre les compétences ; par exemple la capacité à gérer un groupe est une compétence centrale.

Réflexion commune à mener I UFM-SAFCO, en vue de la continuité formation initiale – formation continue.

**Jacky Chapon** : Environ 4% des candidats validés mettent l'institution en difficulté par la suite ; d'où la notion de hiérarchiser les compétences et déceler les incontournables qui mettent en cause la titularisation s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés.

**Hélène Maignial** : Appui sur les « incontournables » pour consolider certains éléments de la formation sur l'ensemble des filières ; dans un premier temps, ouvrir la possibilité d'expérimenter dès l'an prochain dans le module « formation générale en filière », en en donnant la responsabilité à un responsable plus transversal que le coordonnateur disciplinaire..

**Laurent Cadreils** : Difficulté d'évaluer la compétence de gestion de classe sur le terrain, compte tenu de la diversité des difficultés, des différents terrains et de la variabilité de cette compétence au cours du temps pour un même enseignant.

**Gérard Langlade** : Différencier les situations de formation et les moments de formation.

**Roland Pouget** : Le travail d'avis global sur la certification d'un stagiaire est fait actuellement dans les jurys ; avec obligation de valider les 3 parties de l'évaluation. Ce qui change, c'est qu'il y a une clarification à faire en fonction des compétences.

Priorité : faire un dossier de compétences ; dans l'urgence : modules, stages, écrits professionnels (nous ne sommes pas en mesure actuellement de présenter un portfolio de compétences)

Inquiétude de la part de l'employeur : nécessité de documents forts en vue de l'EQP dans la mesure où il n'y aura plus de possibilité de visite d'inspecteur après le 1° jury.

**Roland Pouget** présente une grille de compétence EQP qui permet de repérer les compétences traitées dans chaque module.

**Cécile Laharie** : Nécessité de hiérarchiser les compétences, compte tenu du temps imparti de formation ; le CSP et le CA aura à se prononcer sur le poids relatif de chaque compétence en formation. Question lourde compte tenu des implications en particulier sur les services des formateurs.

**Jean Pons** : Nécessité de documents pour les stagiaires précisant ce qu'on attend d'eux (pour Toussaint ?) ; de déterminer les moments de regroupement des acteurs pour avoir des regards croisés.

**Marc Bru** : Imaginer d'autres situations de formation que les modules-mémoire-pratiques de classe, en particulier à partir des projets innovants.

Quelles sont les compétences prioritaires à traiter dès le début de l'année ?

Les décisions de formation ne doivent pas être ordonnées uniquement par les compétences finales.

**Cécile Laharie** : Comment articuler la réflexion sur la grille de compétences croisée avec les modules, et le travail mené en commission Rectorat – I UFM ?

**Christian Valade** : Attention à ne pas trop détailler les compétences (expérience du C21)

**Jean-Marc Montel** : Traduction en ECTS, le poids de chaque partie correspond au temps passé par le stagiaire

**Hélène Maignial** : Nécessité de penser la formation T1 dans le cadre d'un parcours personnalisé, (à partir du dossier de compétences d'une part, des besoins de compléments de formation d'autre part) avec des choix possibles : définir les contenus de façon suffisamment large pour permettre ces choix, et non de façon monolithique.

Pour la validation des trois parties, il faut avoir pour conducteur commun la notion de compétences : connaissances, capacités, attitudes ; notamment pour l'évaluation des modules

**Alain Jambin** : Existe-t-il une formation au mémoire : problématiser, mettre en place des observables, par exemple

Problème de la surcharge de travail pour les stagiaires

La séance est levée à 17h

Prochain CSP : mercredi 20 juin à 9h.

Le président du CSP

Gérard LANGLADE